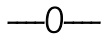




AMBASSADE DE COTE D'IVOIRE EN ITALIE
SERVICE CONSULAIRE



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

LISTE DES PIECES POUR UN ETAT CIVIL

POUR LES CELIBATAIRES

- 1 PHOTO D'IDENTITE DU DECLARANT
- PHOTOCOPIES DE LA 1^{ère} PAGE DU PASSEPORT BIOMETRIQUE IVOIRIEN DU DEMANDEUR EN COURS DE VALIDITE (MINIMUM 6 MOIS).
- PHOTOCOPIE DU PERMIS DE SEJOUR OU DE LA CARTE DE SEJOUR
- PHOTOCOPIE DE L'EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE
- PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE RESIDENCE EN ITALIE
- CERTIFICAT DE CELIBAT DATANT DE MOINS DE 3 MOIS

POUR LES MARIES

- 1 PHOTO D'IDENTITE DU DECLARANT
- PHOTOCOPIES DE LA 1^{ère} PAGE DU PASSEPORT BIOMETRIQUE IVOIRIEN DU DEMANDEUR EN COURS DE VALIDITE (MINIMUM 6 MOIS).
- PHOTOCOPIE DU PERMIS DE SEJOUR OU DE LA CARTE DE SEJOUR
- PHOTOCOPIE DE L'EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE
- PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE RESIDENCE EN ITALIE
- EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE DATANT DE MOINS DE 3 MOIS ET CERTIFICAT DE NON DIVORCE ET SEPARATION DE CORPS.

POUR LES VEUFS

- CERTIFICAT DE DECES DU CONJOINT

POUR LES DIVORCES

- GROSSE DE DIVORCE IVOIRIENNE

FRAIS A PAYER SUR LE SITE : www.ci-embassyepay.org

AVEC CARTE CONSULAIRE : 20 EUROS
SANS CARTE CONSULAIRE : 40 EUROS